

Rapport annuel Suisseculture 2023

Avant-propos

L'année 2023 a, une fois de plus, suscité des changements majeurs pour Suisseculture Sociale – pour l'association, la fin du projet Aide d'urgence COVID, fin mai, a sonné le retour souvent invoqué de la « nouvelle normalité », immédiatement accompagné de la planification de visées d'avenir.

Ces visées impliquaient notamment de faire franchir au Fonds social sa première année dans des conditions normales ainsi que de lancer les travaux préparatoires d'un centre de conseil et de services prévu par la Confédération et dont la création devrait être décidée par les Chambres fédérales à l'automne 2024, dans le cadre du Message culture 2025–28.

En parallèle, se sont poursuivis les travaux sur la campagne « Artists Take Action », commencés l'année précédente sous la direction de Benedikt Wieland, et dont le but était de lancer une campagne de sensibilisation à l'automne 2024 ainsi que de réviser entièrement le guide juridique de sécurité sociale. À première vue et comparé aux chiffres des années précédentes avancés pour le projet COVID, ce programme, dont l'enveloppe se monte à quelque CHF 800 000, peut paraître négligeable, mais comparé aux ressources dont dispose l'association, il représente une nouvelle tâche considérable.

Suisseculture Sociale s'est vue confrontée à un défi majeur dans son travail pour le Fonds social : comme il fallait s'y attendre, la visibilité accrue de l'association durant la pandémie a eu pour effet de faire augmenter le nombre des requêtes et de provoquer une nouvelle hausse en 2024. Étant donné les situations souvent désastreuses des requérantes et requérants, définir une pratique d'après pandémie exige un travail acharné ne pouvant s'accomplir que grâce à l'entière participation des membres du comité d'attribution.

En conclusion, force est de constater que les futures tâches de l'association Suisseculture Sociale ne sont pas clairement définies à l'heure actuelle : en effet, le secteur culturel dans son ensemble, le système de la prévoyance sociale en Suisse et, partant, les tâches de l'association Suisseculture Sociale sont affectés par les changements, et la situation de départ ne cesse de se modifier à différents niveaux. Cependant, le travail effectué ces dernières années a permis à Suisseculture Sociale de se constituer des fondations tellement solides que nous sommes prêts à relever les défis des prochaines années.

1. Membres et organes

Au cours de l'exercice 2023, aucun nouveau membre ne nous a rejoints. En février 2024 Scène Suisse a déposé une demande d'admission à laquelle le Comité a donné son approbation lors de sa réunion du 7 mai 2024.

Membres 2023 :

- A*dS Autrices et auteurs de Suisse
- ARF/FDS, Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films
- Danse Suisse / Tanz Schweiz
- Fondation Forberg
- Fondation sociale ProLitteris
- Fonds d'entraide pour les artistes visuels suisses
- Fonds de solidarité SUISSIMAGE
- GSFA – Groupement Suisse du Film d'Animation
- SONART, Association suisse de musique
- SSA Société Suisse des Auteurs
- ssfv Syndicat Suisse Film et Vidéo
- t. Professionnels du spectacle Suisse
- USDAM, Union suisse des artistes musiciens
- visarte, Association professionnelle des artistes visuels en Suisse

L'Assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 15 juin à Berne. Les membres ont approuvé les comptes annuels 2022 et le budget 2023. Ils ont en outre été informés de la situation du projet Aide d'urgence et de la planification de la campagne de sensibilisation « Artists Take Action ».

Membres actuels du Comité, Regine Helbling, Cyril Tissot, Roland Hurschler et Marian Amstutz ont été réélus, Nina Rindlisbacher (Sonart) et Chantal Hirschi (t-punkt) ont été confirmées en tant que nouveaux membres. De même, Nicole Pfister Fetz a été réélue : bien qu'elle ait démissionné de son poste de secrétaire générale de l'A*dS en juin 2023, cette association lui a confié le mandat de la représenter au sein de Suisseculture Sociale pour une année supplémentaire.

Durant l'année sous revue, le Comité a tenu quatre séances, dont deux par Zoom. Une retraite a de plus été organisée, durant laquelle le Comité a élaboré, entre autres, la première ébauche d'un concept pour le centre de conseil et de services projeté par la Confédération.

Alex Meszmer, directeur de l'association-sœur Suisseculture, a pris part aux réunions du Comité, en qualité d'assesseur. En contrepartie, le secrétaire général Etrit Hasler a pris part aux réunions du Comité de Suisseculture, également en qualité d'assesseur.

Etrit Hasler, représentant de Suisseculture Sociale, siège dans le comité nouvellement créé du réseau en faveur des acteurs culturels (das NETZ für Kulturschaffende), un comité qui s'était constitué afin d'assurer la transition étant donné le prochain départ à la retraite de la directrice.

Etrit Hasler a également représenté Suisseculture Sociale au sein du comité de la Coalition suisse pour la diversité culturelle et assisté aux réunions de ce dernier.

2. Comptes annuels

2.1. Administration

Dans l'ensemble, certains postes des comptes annuels 2023 dévient sensiblement du budget, en raison de la situation extraordinaire créée par le projet Aide d'urgence :

D'une part, une première partie importante du projet « Artists Take Action » a dû être financé en 2023, d'autre part, une fois de plus, les coûts salariaux budgétés n'ont pas été épuisés en raison de la prolongation de l'Aide d'urgence COVID et d'un bref congé sabbatique pris par Etrit Hasler à l'été 2023. Lorsque les comptes 2023 de Suisseculture ont été établis, après toutefois que ceux de Suisseculture Sociale ont été révisés, Suisseculture a remarqué qu'elle avait oublié de facturer près de CHF 4500.00 dus en compensation de son secrétariat – cette somme sera versée en 2024.

Le projet Aide d'urgence COVID ayant pris fin, Ariane Pollo a assumé la gestion du Fonds social, en remplacement d'Etrit Hasler, à l'été 2024. Dès le début septembre, ce dernier a repris son poste de travail, budgété à 40%.

Côté dépenses, ont été pris en charge le repas de clôture du projet Aide d'urgence ainsi qu'un dîner pour le comité dans le cadre de sa retraite.

Les recettes et les dépenses du projet « Artists Take Action » ne seront calculées qu'à la fin du projet – les fonds encore disponibles, non dépensés durant l'exercice 2023, sont comptabilisés comme provisions.

Malgré ces coûts supplémentaires, les dépenses d'exploitation ont pu être couvertes au cours de l'exercice sous revue et les comptes de gestion se soldent par un bénéfice de CHF 13 254.30.

2.2. Fonds

Après que le Fonds social a été transformé en service parallèle à l'Aide d'urgence pendant la pandémie, en 2023, le comité d'attribution est revenu à ses fonctions ordinaires. Il est très vite apparu que, en comparaison des années qui avaient précédé la pandémie, il faudrait examiner un nombre record de requêtes. Durant les mois d'été, juillet et août, Ariane Pollo (ancienne membre du comité de Suisseculture Sociale) a assumé la gestion intérimaire du Fonds social en l'absence d'Etrit Hasler.

Au total, le secrétariat et le comité d'attribution ont traité 62 requêtes pour une aide se montant à CHF 124 498.75, dont CHF 75 083.20 ont pu être portés au compte Forberg. CHF 116 373.20 ont été directement versés aux requérantes et requérants, CHF 8125.55 concernaient des frais administratifs (affiliation à « das NETZ »), des mandats NETZ ainsi que des consultations juridiques.

Alors que le nombre de requêtes a persisté à un niveau élevé, le nombre des dons reçus est, lui, revenu au niveau plutôt modeste des années antérieures à la pandémie. 10 dons nous sont parvenus pour un total de CHF 800.00 – comparés à la somme de CHF 161 848.43 obtenue durant l'exercice 2022.

Comme stipulé dans le contrat de prestations conclu avec la Fondation Forberg, la part des fonds Forberg non utilisée durant l'année sous revue fera l'objet d'une réserve spéciale provisionnée sur l'année 2024.

Les comptes du Fonds social se sont soldés par un déficit total de CHF 47 999.28.

2.3. Comptes globaux de l'association

En tout, si l'on considère les comptes administratifs et ceux du Fonds, les pertes de l'association se chiffrent à CHF 34 744.98 en 2023.

3. Protection sociale

Pour Suisseculture Sociale, 2023 a été la première année de mise à l'épreuve des nouveaux contacts noués avec le monde politique et l'administration. Avec la fin des travaux du projet Aide d'urgence, nombre des contacts qui, auparavant, étaient presque quotidiens se sont taris ; néanmoins, Suisseculture Sociale est restée une partenaire souvent consultée, elle s'est exprimée sur des questions politiques et a entretenu des échanges réguliers avec divers acteurs du monde politique, de l'administration et des associations. Mentionnons ici en particulier les travaux préliminaires du projet « Centre de conseil et de services » proposé par l'OFC à l'occasion du Message culture 2025–2028, pour tenir compte notamment des réactions déclenchées par le rapport « La sécurité sociale des acteurs culturels en Suisse. Situation actuelle et possibilités d'amélioration », rapport qui répondait partiellement à la motion 21.3281 déposé par Marianne Maret. Dans ce cadre, Suisseculture Sociale et Suisseculture ont été invitées à prendre part à un groupe de travail auquel sont associés l'Office fédéral de la culture OFC, l'Office fédéral des assurances sociales OFAS et Pro Helvetia. Élaboré par le comité de Suisseculture Sociale lors de sa retraite de novembre 2023, un premier concept général ne cesse de s'améliorer depuis.

Parallèlement, l'équipe de projet dirigée par Benedikt Wieland a œuvré à la campagne de sensibilisation « Artists Take Action », rendue publique dans une première pré-campagne à l'automne 2023 et qui sera présentée au grand public à l'automne 2024 (voir §5. Campagne « Artists Take Action »).

4. Service de lobbying et de conseil

Outre les activités mentionnées sous le paragraphe 3 « Protection sociale », Suisseculture Sociale s'est engagée dans la « Taskforce Culture », qui a été maintenue, à laquelle participaient en qualité de membres permanents Nicole Pfister Fetz pour Suisseculture Sociale ainsi que les autres membres du comité pour leurs propres associations et Alex Meszmer pour Suisseculture et avec laquelle Etrit Hasler a entretenu des échanges réguliers.

Pour finir, le secrétariat et le comité ont également assumé les tâches suivantes :

- *Site Internet* : les travaux effectués sur le site Internet en 2022 ont été réduits au minimum au cours de l'année sous revue car, dans le cadre du projet « Artists Take Action », le Guide pour la protection sociale sera entièrement révisé.

- *Exposés sur la prévoyance sociale* : En 2023, invité par différentes institutions et hautes écoles, le secrétariat a tenu cinq conférences et/ou exposés introductifs sur le thème de la prévoyance sociale – à l’invitation de Visarte Aargau, de ARF/FDS, du GSFA, de l’association Südkultur ainsi que de l’école de musique de Einsiedeln.
- *Séminaire pour créateurs et créatrices culturels sur le thème de la prévoyance sociale* : comme l’année précédente, ont été dispensées trois formations à la ZHdK et une à la HKB sur le thème de la prévoyance sociale pour les musiciens et musiciennes.
- *Situation au secrétariat* : Aussi bien Etrit Hasler qu’Alex Meszmer sont essentiellement en télétravail, ainsi les locaux du secrétariat ont été utilisés par intermittence comme salles de réunion pour les organisations membres.

5. Campagne « Artists Take Action »

Les activités de collecte de fonds entreprises l’année précédente ont porté leurs fruits au cours de l’exercice 2023 : dès janvier 2023, l’objectif minimal de financement était atteint (près de CHF 550 000) et le projet « La sécurité sociale des acteurs culturels » a pu démarrer au 1^{er} février 2023.

Ce projet se compose de deux éléments clés : un manuel en ligne entièrement consacré à des sujets liés à la protection sociale et une campagne de sensibilisation nationale comportant divers témoignages vidéos de créatrices et créateurs culturels pour le volet en ligne de la campagne, des imprimés pour les institutions culturelles, les hautes écoles, etc. et de nombreux autres contenus pour les canaux de médias sociaux.

Une nouvelle plateforme Internet sera créée pour le manuel en ligne : elle remplacera le guide actuel hébergé sur le site Suisse culture Sociale, sa page d’accueil offrira un accès bas seuil à la thématique et, pour l’utilisatrice ou l’utilisateur, une navigation simple dans le guide.

À la fin décembre 2023, plus de CHF 820 000 de financement avaient été assurés. Avec CHF 300 000, la contribution la plus importante a été celle du canton de Zurich dans le cadre d’un projet de transformation : elle s’accompagnait d’une restriction formelle du canton, respectivement de la Confédération, exigeant que la campagne soit réalisée dans les 8 mois suivant la date de lancement et publiée à fin septembre 2023 au plus tard.

Après une phase accélérée de planification et de conception, un processus de recherche des partenaires adéquats et le recrutement de collaboratrices et collaborateurs, la phase de mise en œuvre a commencé en mars 2023. Du fait de désaccords sur la transposition visuelle, il a été décidé en juillet de changer d’agence de communication – fort heureusement, une solution optimale a été trouvée avec l’agence Feinheit.

Ce changement et les exigences croissantes imposées par la mise en œuvre du guide ont eu pour conséquence de repousser à 2024 le lancement de la campagne et du guide. Afin de remplir les obligations du projet de transformation contractées envers le canton de Zurich (et en accord avec les bailleurs de fonds), il a été décidé de lancer sur les médias sociaux, sous le nouveau label « Artists Take Action », une pré-campagne composée de textes visualisés et de questions en lien avec la protection sociale.

L'objectif de cette pré-campagne était de rendre les acteurs culturels attentifs au futur guide et de les inciter à nous faire parvenir leurs questions les plus pressantes concernant cette thématique. À l'occasion de cette pré-campagne, plus de 400 questions nous sont parvenues, quelques centaines de personnes se sont abonnées à la newsletter de « Artists Take Action » ; le site [https:// artists-take-action.ch/](https://artists-take-action.ch/) a enregistré dix mille visites et plus de 1000 personnes se sont abonnées au canal Instagram correspondant.

En raison de la quantité des questions qui nous sont parvenues, le guide a de nouveau été remanié et enrichi, ce qui l'a presque fait doubler de volume. Compte tenu de cette nouvelle évolution et dans son souci de répondre à nos attentes, mais également à celles de nos partenaires et bailleurs de fonds, le groupe de projet a décidé de reporter à l'automne 2024 la publication et les événements de lancement l'accompagnant.

6. Fonds social/Aide d'urgence

6.1. Requêtes 2023 au Fonds social

Après que le Fonds social a perdu sa fonction de dispositif de l'Aide d'urgence COVID, le comité d'attribution (Regine Helbling, Nicole Pfister Fetz, Cyril Tissot) a repris son fonctionnement ordinaire pour le Fonds social. À ce propos, séparer le Fonds social de l'Aide d'urgence COVID n'a pas été une mince affaire (autant du point de vue du comité d'attribution que de celui des requérantes et requérants) : il a fallu se défaire sciemment du mode de pensée lié à l'Aide d'urgence COVID et trouver une nouvelle pratique, en particulier pour les situations critiques persistantes.

Il est vite apparu que le nombre de requêtes au Fonds social allait atteindre un niveau sans précédent et que, surtout, nombreux étaient les acteurs culturels auparavant bénéficiaires de l'aide d'urgence COVID qui, désormais, déposaient des demandes d'aide car leurs revenus ne leur permettaient pas de subvenir à leurs besoins. Beaucoup d'entre eux ont dû être redirigés vers l'aide sociale lorsqu'il était prévisible qu'une subvention unique de SuisseCulture Sociale ne ferait qu'ajourner leur situation de détresse sans toutefois l'améliorer réellement.

Une grande partie des prestations de soutien est allée aux requérantes et requérants âgés de plus de 40 ans et qui, donc, pouvaient être soutenus conformément aux critères des fonds mis à notre disposition par la Fondation Forberg.

Au total, 62 requêtes de créatrices et créateurs culturels nous sont parvenues durant l'année sous revue, une requête a été déposée par la conseillère sociale mandatée de l'association « das NETZ für Kulturschaffende ». 9 requêtes ont été classées sans suite faute de réaction lorsque les dossiers étaient incomplets, 53 requêtes ont pu être traitées par le comité d'attribution.

Dans 37 cas, le comité d'attribution s'est prononcé en faveur d'une aide, dans 31 cas cela a été suivi du versement d'une subvention ; ont été déclenchées des consultations sociales, pour 7 cas grâce à « das NETZ für Kulturschaffende » et pour 1 cas grâce à l'Organisation suisse des patients OSP. Enfin, dans un cas, Suisseculture Sociale a ouvert une consultation juridique en collaboration avec l'A*dS.

Sur les 62 requêtes reçues, 37 ont été approuvées, totalisant une somme de CHF 116 373.20, dont 21 de personnes répondant aux critères de la Fondation Forberg pour une somme de CHF 68 173.20.

<i>Accords 2023 par discipline¹</i>	Nombre	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	10	33 500.00
Littérature	2	3373.20
Musique	10	43 200.00
Théâtre/spectacle	1	5000.00
Danse	3	15 000.00
Cinéma/audiovision	0	0.00
Photographie	4	12 300.00
Design/Recherche	1	4000.00
Total	31	116 373.20

¹ Ces chiffres incluent les requêtes traitées dans le cadre de l'aide d'urgence de la Fondation Forberg (voir §6.4). Le terme « accord » ne se réfère qu'au versement de soutiens financiers, les mandats NETZ sans soutiens financiers ne sont pas dénombrés ici.

<i>Motifs ayant conduit à la situation de détresse</i>	<i>Nombre de requêtes</i>	<i>Nombre d'accords</i>	<i>Montant en CHF</i>
Maladie	21	14	49 173.20
Revenus insuffisants	14	0	0.00
Dettes	6	0	0.00
Perte de revenus	5	3	8700.00
Accident	4	4	15 000.00
Intervention médicale	4	4	19 000.00
Frais de dentiste	2	2	10 000.00
Coup du sort/décès	2	2	6000.00
Problèmes avec les autorités	2	1	5000.00
Déménagement	1	0	0.00
Chômage	1	1	3500.00
Total	62	31	116 373.20

6.2. Mandats NETZ

Comme il fallait s'y attendre, la prise en charge de l'affiliation au NETZ dans le cadre de la convention de prestations passée avec la Fondation Forberg et la situation de plus en plus précaire de certaines personnes ont eu pour effet que, dans son travail, le comité d'attribution a accordé une importance croissante au conseil social, un instrument du NETZ. Dans les cas nécessitant la clarification sur place d'une situation complexe ou lorsque certains requérants et requérantes ont besoin d'un soutien administratif, notamment afin de s'enregistrer pour recevoir une rente et/ou l'aide sociale, ce conseil peut apporter une aide importante susceptible d'avoir un effet plus bénéfique et plus durable qu'un soutien purement financier. Les conseils NETZ peuvent être dispensés à côté ou indépendamment d'un versement du Fonds social. Malheureusement, peu de requérantes et requérant recourent à cette offre – surtout lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'un soutien financier et que menace la perspective d'une inscription à l'aide sociale.

En 2023, le comité d'attribution a dirigé 7 requêtes vers un conseil NETZ. Seuls deux personnes ont accepté cette offre.

Durant l'année 2023, sur les deux mandats confiés, le premier a été mené à son terme, le second était proche de la conclusion car le requérant a pu, avec succès, s'enregistrer et obtenir des prestations complémentaires grâce à l'entremise du NETZ.

6.3. Évolution du Fonds social

Depuis sa création en 1999, le Fonds social a accordé 343 subventions pour un total de CHF 1 291 308.75. La répartition détaillée par disciplines n'est effectuée que depuis 2006.

<i>Accords 2006–2020 par disciplines</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	71	243 186
Littérature	44	137 367
Musique	27	78 413
Théâtre/spectacle	20	74 614
Danse	5	17 500
Cinéma/audiovision	10	32 051
Photographie	6	23 650
Total	183	606 780

<i>Accords 2021–2023² par discipline</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	27	183 000
Littérature	6	15 853.20
Musique	63	291 900
Théâtre/spectacle	16	87 100
Danse	16	78 600
Cinéma/audiovision	4	33 400
Photographie	5	23 100
Autres	1	4000
Total	107	716 953.20

6.4. Aide d'urgence Fondation Forberg

Après une année de conditions exceptionnelles sous le signe de l'Aide d'urgence COVID, l'aide d'urgence Fondation Forberg a pu être dispensée dans des conditions de travail normales en 2023. Pourtant, les mêmes critères de soutien prévalent toujours essentiellement : sont soutenus les créatrices et créateurs culturels professionnels tombés dans une situation de détresse aiguë, mais à la différence du Fonds social, sont aidées principalement des personnes âgées de 40 ans et plus. Dans la pratique, comme pour les requêtes au Fonds social, ces requêtes sont adressées au comité d'attribution qui détermine formellement quand une requête peut être imputée au fonds Forberg.

Conformément à la convention de prestations, Suisseculture Sociale rédige un compte rendu séparé à l'intention du conseil de la Fondation Forberg, qu'il rencontre une fois par an pour un échange d'informations.

² À partir de 2022, les chiffres prennent en compte les requêtes traitées via l'aide d'urgence de la Fondation Forberg (voir **§6.4**). Le terme « accord » ne se réfère qu'au versement de soutiens financiers, les mandats NETZ sans soutiens financiers ne sont pas dénombrés ici..

Comme on pouvait s'y attendre, les requérantes et requérants ont continué de s'adresser au secrétariat de la Fondation Forberg en 2023 qui, chaque fois, les a renvoyés à Suisseculture.

Au total, 21 requêtes ont été acceptées pour une somme globale de CHF 68 173.20. Présenté en mars 2024 à son président Mathias Forberg et à sa directrice Marian Amstutz, le compte rendu destiné au conseil de la Fondation Forberg a été approuvé avec quelques modifications.

Durant l'année sous revue, des frais administratifs supplémentaires, s'élevant à CHF 16 910, ont été imputés au compte Forberg :

Dédommagent administratif selon CP	CHF 10 000
Cotisation d'affiliation à « das NETZ »	CHF 5000
Mandats NETZ	CHF 1910
Total	CHF 16 910

Suisseculture Sociale tient, ici, à remercier le conseil de la Fondation Forberg, sa directrice Marian Amstutz ainsi que son président Mathias Forberg pour la confiance qu'ils lui témoignent ainsi que pour leur franche et fructueuse collaboration.

6.5. Projet Aide d'urgence COVID

L'Aide d'urgence COVID a été la seule mesure publique de soutien maintenue en 2023, à la fois pour donner à l'équipe de projet la possibilité de traiter les requêtes reçues jusqu'à fin novembre et pour attendre l'échéance d'éventuels délais de recours.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'équipe de projet ont mis un terme à leur travail fin mars, à l'exception du chef de projet Etrit Hasler et de ses deux remplaçantes Mäggi Imgrüth Achermann et Luzia Schuler, ainsi que de Regine Helbling et Nicole Pfister Fetz, actives au niveau III et qui ont dû s'occuper des tâches de clôture jusqu'à la fin mai.

Les procédures judiciaires engagées auprès du Tribunal administratif fédéral et encore pendantes (toutes deux en raison du rejet des requêtes d'aide d'urgence) se sont conclues durant l'année sous revue, la première par un arrêt du 5 avril 2023, la seconde par un arrêt du 10 octobre 2023. Dans les deux cas, le Tribunal administratif fédéral a confirmé le rejet des requêtes par Suisseculture Sociale.

De même, Suisseculture Sociale a pu mettre un terme, en novembre 2023, aux demandes de restitution des aides d'urgence indûment perçues.

Le rapport de clôture du projet Aide d'urgence a été adressé à l'Office de la culture le 8 décembre 2023 et son exactitude confirmée en janvier 2024.

Avec la fin du projet d'Aide d'urgence COVID, une période se termine également pour Suisseculture Sociale. Voici venu le moment de constater une fois encore que

Suisseculture Sociale a exécuté son travail à la satisfaction générale durant la pandémie de COVID, malgré l'énorme défi que cela représentait. Ce n'aurait pas été possible sans les efforts, presque surhumains parfois, fournis par l'équipe de projet, le comité et nos organisations partenaires. Là encore, des remerciements tout spéciaux doivent être adressés à nos personnes de contact à l'OFC, à Pro Helvetia, au Contrôle fédéral des finances et à la Conférence suisse des délégués à la culture CSAC. Enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement Nicole Pfister Fetz, présidente de Suisseculture Sociale pendant cette période de crise, ainsi que sa successeure désignée Regine Helbling, qui ont toutes deux consacré d'innombrables heures à Suisseculture Sociale et ont soutenu le secrétaire général et son équipe en permanence et partout.

Zurich, 9 mai 2024

/ Etrit Hasler, secrétaire général Suisseculture Sociale

/ Benedikt Wieland, chef de projet « Artists Take Action »

/ Nicole Pfister Fetz, présidente Suisseculture Sociale